



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

météorologie

Question écrite n° 55967

Texte de la question

M. Gilbert Le Bris attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur les conséquences des orientations stratégiques approuvées par le conseil d'administration de Météo France. Une des conséquences concerne la station météorologique de Quimper, située à Pluguffan, qui serait menacée de fermeture en 2012. Les sites de Météo France existant sur l'ensemble du territoire national vont diminuer de moitié d'ici 2017, ce qui risque de nuire à la qualité du service public de météorologie qui a pourtant montré toute sa pertinence dans un ancrage local. Ainsi, à l'avenir, la météo pour le sud de la Cornouaille serait donnée à partir de la station de Brest-Guivapas, alors que l'utilité de la station de Quimper est réelle du fait de la spécificité du climat dans cette zone géographique. Cette présence territoriale, associée à la connaissance des « microclimats » et de la géographie locale font la force de la station météorologique de Quimper, en garantissant une qualité de prévisions au plus proche des usagers. Les récents événements météorologiques (neige, verglas, tempête) ont démontré l'importance vitale des centres météorologiques de proximité. Les maires, les services routiers départementaux, les professionnels de l'agriculture, du bâtiment, des travaux publics, de la pêche, la navigation aérienne, les services de l'État chargés de la sécurité civile, la marine nationale..., disposent là d'un outil de proximité opérationnel, réactif et précieux en matière de veille climatique, de prévision affinée, de procédure d'alerte et de participation aux cellules de crise. Il lui demande de lui préciser sa position sur les critères guidant à terme le maintien ou non des implantations territoriales de Météo France et précisément celle de Quimper-Pluguffan et enfin, de l'informer du calendrier de la réorganisation territoriale et des modalités de la concertation nécessaire avec les personnels, usagers et élus locaux.

Texte de la réponse

La station météorologique dont dispose Météo-France à Quimper est uniquement destinée à la prévision aéronautique pour l'aéroport de cette ville, le service de prévision pour le département du Finistère étant réalisé par le centre météorologique situé à Brest. Dans le cadre d'une meilleure gestion des moyens de Météo-France, il a été décidé de fermer la station de Quimper en 2012 et d'assurer également le suivi aéronautique depuis le centre de Brest. L'ensemble des outils disponibles de supervision des aéroports rend cette réorganisation possible sans réduction de la précision des prévisions. La fermeture de la station de Quimper est en outre préparée en liaison avec la direction générale de l'aviation civile, afin de garantir une reprise du service sans rupture dans la continuité des prestations offertes ni dégradation de leur qualité. L'évolution du réseau territorial de Météo-France, initiée à la suite d'une décision du conseil de modernisation des politiques publiques de décembre 2007, se fonde sur une optimisation de l'utilisation de ses moyens, notamment grâce aux progrès technologiques et scientifiques intervenus en matière de prévision météorologique, de diffusion des informations et des communications. De même, les évolutions consécutives des métiers de la météorologie ont eu des impacts positifs. Elle permettra de répondre avec une efficacité accrue aux attentes de plus en plus nombreuses et diversifiées des diverses parties prenantes du secteur public comme du secteur privé, tout en tenant compte des particularités climatiques de notre pays. Les fermetures interviendront en observant un calendrier progressif

et un préavis de trois ans. Météo-France réduira à terme le nombre de ses implantations de 108 à 55, avec 7 centres interrégionaux, 30 centres territoriaux et près d'une vingtaine de centres spécialisés. Les centres territoriaux suivront en moyenne trois départements chacun. En dépit de ces fermetures, le réseau français demeurera ainsi le plus dense en Europe. Les prestations assurées par Météo-France seront donc maintenues, sans perte de qualité. Grâce à une meilleure mutualisation des ressources, la nouvelle organisation renforcera également la réactivité et les moyens disponibles en cas de crise. L'établissement public pourra ainsi continuer à remplir pleinement ses missions en matière de protection des personnes et des biens.

Données clés

Auteur : [M. Gilbert Le Bris](#)

Circonscription : Finistère (8^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55967

Rubrique : État

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juillet 2009, page 7327

Réponse publiée le : 1er mars 2011, page 1991